

Naturex a rapporté 152 millions à Finasucre

Michel Lauwers

Le holding de la famille Lippens a sauvé ses résultats grâce au deal sur Naturex. La vieille garde a laissé la place aux jeunes.

Une belle plus-value sur cession de participation a sauvé les comptes 2018-19 de Finasucre, le holding agroalimentaire de la famille Lippens. L'an dernier, celui-ci a vendu la part de 25,8% qu'il détenait dans Naturex, un groupe français figurant parmi les leaders mondiaux dans l'extraction végétale (ingrédients naturels). Le groupe suisse Givaudan, spécialisé dans les parfums et arômes, avait lancé une offre à 135 euros par action sur Naturex. On savait déjà que Finasucre avait touché environ 332 millions d'euros pour la cession de ses actions. On ignorait en revanche la hauteur de la plus-value qu'il allait en retirer. Dans ses comptes publiés pour l'exercice bouclé au 31 mars dernier, on apprend qu'elle s'est établie à 152 millions d'euros. Un joli pactole, qui lui a permis d'éviter le rouge.

Génération

Il s'agit aussi, au passage, d'une sorte de cadeau de l'ancienne génération à la suivante: car le président du groupe Paul Lippens, son CEO et frère Olivier, ainsi que leur soeur Florence, administratrice, n'ont pas demandé ce jeudi en assemblée générale le renouvellement de leurs mandats, afin de céder la place à leurs enfants. C'est ainsi que Jérôme Lippens hérite du poste de CEO tandis que Natacha Lippens siègera désormais comme présidente. "La vieille garde s'en va, commente Olivier Lippens. Cela fait 41 ans que j'y opérais. C'est le moment de céder la place à la jeune génération." Parce qu'il a atteint la limite d'âge? "Oui, et parce que les jeunes sont formés, compétents et dynamiques. Nous leur passons le témoin avec gourmandise et plaisir."

L'instant coïncide avec de gros mouvements sur le marché sucrier, l'activité d'origine et de base du groupe. Celui-ci a clôturé son premier exercice complet sans plus bénéficier de la protection des quotas sucriers européens. Il s'y était certes préparé, mais cela n'a pas empêché qu'il soit affecté l'an dernier par la chute des prix en Europe suite à la surproduction de la campagne 2017. Outre cela, Finasucre a aussi vu sa filiale Galactic (production d'acide lactique et dérivés) connaître une année difficile en raison de la fermeture forcée d'une usine en Chine.

Du coup, le groupe a vu son chiffre d'affaires fondre à 328 millions d'euros, contre 349 millions un an plus tôt, et son cash-flow d'exploitation (ebitda) revenir de 35 à 15 millions.

Mais la plus-value sur la cession de Naturex, 152 millions pour rappel, a constitué à elle seule le poste "résultats financiers non récurrents" et a permis à Finasucre d'afficher un résultat net positif, de 109 millions contre 12,5 millions douze mois plus tôt.

Prudent, le conseil a proposé ce jeudi à l'assemblée des actionnaires de ne distribuer que 12 millions d'euros sous forme de dividende, soit un net de 105 euros par titre. Le gros du bénéfice à affecter ira aux réserves et au résultat reporté à nouveau.

Finasucre est actif dans la production et la commercialisation de sucre, la production d'acide lactique, la R&D

dans les biolastiques et l'immobilier. Il gère aussi un portefeuille de participations minoritaires dans l'agroalimentaire. Il emploie 2.330 personnes dans le monde, plus 2.100 saisonniers. Il a produit l'an dernier 453.000 tonnes de sucre. Son actif total a bondi de 711 à 761 millions sur les 12 derniers mois.

Copyright © L'Echo